Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 022-212203111-20261117-72_2026-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune de SAINT-LORMEL (Côtes d'Armor)

Séance du 17 novembre 2026

Le dix-sept novembre deux mille vingt-six à vingt heures le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur SORGNIARD Pierrick, Maire.

Etaient Présents : BREUGNOT Stéphanie, DAUNAY Loïc, DEBAUGNIES Alexandra, DEPARTOUT Muriel, FRESCA-FANTONI Christine, GENSSE Thierry, HAMON Benoit, MARTIN Françoise, MAYAUX Gilles, RICHARD Martine, SORGNIARD Catherine et SORGNIARD Pierrick.

Absents excusés : BONENFANT Landry (arrivé après le vote), ANGERS Alain (procuration à Pierrick SORGNIARD) et SCHMITT Thomas.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Stéphanie BREUGNOT

2026.72 Ressources humaines – Suppression d'un emploi d'Adjoint d'animation principal 1ère classe

L'agent au grade d'Adjoint d'animation principal de 1ère classe (DHS 24h) est parti en retraite au 1er août 2026. Suite à son remplacement par un agent sur un grade différent, il convient maintenant de supprimer cet emploi des effectifs.
Nous avons sollicité l'avis du Comité Social Territorial du Centre de Gestion 22. Avis favorable le 16/11/2026.

Il est demandé l'avis du conseil municipal sur cette suppression d'emploi.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité *:*

- **Valide la suppression de l'emploi au grade d'Adjoint d'animation principal de 1ère classe à temps non complet des effectifs.**

Pour extrait conforme,
Le 17 novembre 2026
Secrétaire de séance
Stéphanie BREUGNOT

Le Maire,
Pierrick SORGNIARD

MAIRIE de SAINT LORMEL (Côtes d'Armor)